



EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du
JEUDI 28 MARS 2019 à 19 h 00
Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville

OBJET : D8 - Compte administratif 2018 - Budget annexe Assainissement

Date de convocation : 22 mars 2019

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de présents 21

Françoise MESNARD, Maire, Cyril CHAPPET, Daniel BARBARIN, Matthieu GUIHO, Jean MOUTARDE, Natacha MICHEL, Myriam DEBARGE, Marylène JAUNEAU, Adjointes ;

Nicole YATTOU, Anne DELAUNAY, Anne-Marie BREDECHE, Philippe BARRIERE, Patrice BOUCHET, Gaëlle TANGUY, Médéric DIRAISON, Mathilde MAINGUENAUD, Yolande DUCOURNAU, Jacques COCQUEREZ, Michel JARNOUX, Sandrine RONTET-DUCOURTIOUX, Hénoc CHAUVREAU, formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : 7

Jean-Louis BORDESSOULES	donne pouvoir à	Matthieu GUIHO
Jacques CARDET	donne pouvoir à	Jean MOUTARDE
Anthony MORIN	donne pouvoir à	Daniel BARBARIN
Gérard SICAUD	donne pouvoir à	Cyril CHAPPET
Annabel TARIN	donne pouvoir à	Myriam DEBARGE
Antoine BORDAS	donne pouvoir à	Michel JARNOUX
Henriette DIADO-DASYLVA	donne pouvoir à	Yolande DUCOURNAU

Excusée : 1

Sylvie FORGEARD-GRIGNON

Présidente de séance : Françoise MESNARD

Secrétaire de séance : Médéric DIRAISON

Mme la Maire constate que le quorum (15) est atteint et ouvre la séance.

**TÉLÉTRANSMIS AU
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ**
sous le n° 017-211703475-20190328-
2019_03_D8-DE
Accusé de réception Sous-préfecture
le 1^{er} avril 2019
Affiché le 1^{er} avril 2019

N° 8 - Compte administratif 2018 - Budget annexe Assainissement

Rapporteur : M. Matthieu GUIHO

Reprise des résultats 2017			
INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Reprise du résultat	286 226,79 €	Reprise du résultat	645 330,36 €
Réalizations exercice 2018			
Dépenses	88 076,23 €	Dépenses	240 945,37 €
Recettes	181 841,70 €	Recettes	327 088,22 €
Résultat investissement	93 765,47 €	Résultat de fonctionnement	86 142,85 €
Restes à réaliser			
Dépenses	1 075 769,82 €		
Recettes			
Résultat s/restes à réaliser			
Besoin de financement	695 777,56 €	Affectation à l'investissement	695 777,56 €
	Excédent de fonctionnement final		35 695,65 €

Détail des réalisations de l'exercice 2018 :

I – INVESTISSEMENT

- Dépenses
 - Remboursement capital dette 56 248,35 €
 - Amortissement subventions 31 827,88 €
- Recettes
 - Amortissements 181 841,70 €

II - FONCTIONNEMENT

- Dépenses
 - Charges à caractère général 25 897,65 €
 - Charges financières 22 902,71 €
 - Dotations aux amortissements 181 841,70 €
 - Dotations aux provisions 10 303,00 €
 - Frais divers de gestion 0,31 €
- Recettes
 - Produit de la surtaxe 265 269,69 €
 - Subventions transférées 31 827,88 €
 - Produits divers de gestion 0,65 €
 - Prime pour épuration 29 990,00 €

L'encours de la dette au 31 décembre 2018 s'élève à 483 725,92 €.

L'excédent de la section de fonctionnement est affecté partiellement au financement de l'investissement pour un montant de 695 777,56 € et l'excédent final s'élève à 35 695,65 €.

AR PREFECTURE

017-211703475-20190328-2019_03_D8-DE

Regu le 01/04/2019

Mme la Maire quitte la salle et ne prend pas part au vote.

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'adopter le compte administratif 2018 du budget annexe Assainissement, ainsi que la reprise des résultats et des restes à réaliser.

Le Conseil municipal, après délibération,

ADOpte les propositions de M. le Rapporteur, à la majorité des suffrages exprimés (27)

Pour : 21

Contre : 6

Abstentions : 0

**Pour extrait conforme,
La Maire,
Conseillère régionale,
Françoise MESNARD**

**TÉLÉTRANSMIS AU
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ**

sous le n° 017-211703475-20190328-
2019_03_D8-DE

Accusé de réception Sous-préfecture
le 1^{er} avril 2019

Affiché le 1^{er} avril 2019

Cette décision pourra faire l'objet d'un recours administratif ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.